

PISTES ALPAGES

ESPACES NATURELS RÉGION DE MONTAGNE



CODE - 120415

ASSOCIATION GRAMINÉES / LÉGUMINEUSES / ESPÈCES DIVERSES



DESCRIPTION

Composition pour intégration dans le paysage, et pour l'aménagement d'espaces peu entretenus. Pour l'enherbement de pistes progressivement paturées en basse et moyenne montagne.

- + **BON POUVOIR DE FIXATION, LIMITE L'ÉROSION SUPERFICIELLE**
- + **BONNE PÉRENNITÉ**
- + **PERMET LE RETOUR DE LA FLORE LOCALE**

SEMIS

15 à 20 g/m²

COUPE

50 à 100 cm

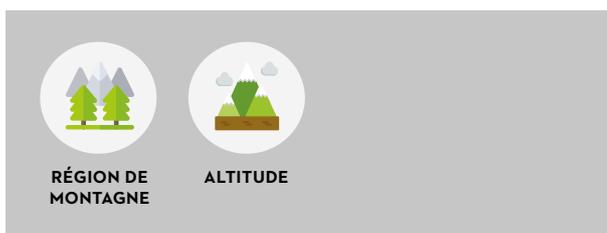
COND.

Sac 20 kg
(30 par palette)

COMPOSITION

% EN POIDS DE GRAINES	ESPÈCES
15%	Ray grass anglais
20%	Fétuque élevée
15%	Dactyle
15%	Fétuque rouge gazonnante
15%	Fétuque rouge traçante
10%	Fléole des prés
7%	Sainfoin
1%	Lotier corniculé
1%	Luzerne
1%	Trèfle blanc

Environ 1000 graines/gramme



RÉUSSIR SON SEMIS

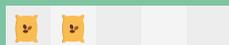
BESOIN EN EAU



PIÉTINEMENT



NUTRITION



CALENDRIER DES SEMIS



CONSEIL DE L'EXPERT



Pour assurer bon établissement et bonne pérennité, il est préférable de semer ce type de mélange dès la fin de printemps, dès que les travaux de préparation le permettent.